

Programme d'investissements d'avenir : soutenir les écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation



**Accélérer l'innovation
dans le cadre du plan
de relance**

**Amplifier le soutien aux
universités, aux écoles,
aux organismes de
recherche et de transfert
de technologie et renforcer
leur rayonnement
scientifique à
l'international**

**Développer des campus
de démonstration des
grandes transitions
sociétales**

**Accompagner
les innovations
jusqu'au marché**

**Faire de la France
le terreau le plus fertile
d'Europe pour
les chercheurs
et les entrepreneurs**

Description de la mesure

L'État lance un quatrième Programme d'Investissements d'Avenir pour contribuer au financement des écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dans le but de :

- Renforcer la dynamique de transformation des sites académiques pour tirer les universités françaises et européennes vers le meilleur niveau international, notamment concernant l'adaptation des parcours à chaque étudiant, la numérisation de l'enseignement supérieur ou le développement de campus de démonstrations des transitions ;
- Financer des laboratoires et des programmes de recherche de grande ampleur, répondant à défis sociétaux majeurs et permettant le renforcement d'un leadership français ;
- Amplifier l'effort en faveur de la recherche biomédicale, du développement des connaissances en matière de santé et de l'amélioration des pratiques médicales, notamment à travers les instituts et les projets de recherche hospitalo-universitaires rassemblant chercheurs académiques, personnels soignants, cliniciens et industriels autour de projets d'excellence en matière de recherche, de soin, de formation et de transfert de technologies dans le domaine biomédical ;
- Soutenir les instituts de recherche technologique et pour la transition énergétique réunissant industriels et acteurs de la recherche publique autour de projets de recherche et développement, et à travers eux, soutenir dans la durée les entreprises dans leurs efforts de recherche, indispensables à la compétitivité de long terme de secteurs stratégiques (énergies renouvelables, technologies numériques, nanoélectronique, aéronautique, microbiologie, matériaux...);
- Accélérer la structuration du paysage des acteurs de la maturation et du transfert technologique, notamment à travers les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies regroupant les équipes de valorisation des sites universitaires, en renforçant la création de startup technologiques et en améliorant la détection, l'évaluation et la maturation des inventions afin de mieux les accompagner jusqu'au transfert vers une entreprise.



Pilote : État (Secrétariat général pour l'investissement)



**Financement national
2021-2022** : 2,55 Mds €



Partenaires : universités, acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Calendrier : 2020-2022



Démarches

Se connecter au site du Secrétariat général pour l'investissement
<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>